Fribourg, Suisse. – 39me année. — N° 233 Le numéro Cinq centimes Vendredi 8 octobre 1909

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Le général français d'Amade, le pacificateur de la région des Chaouïas, aurait fait des révélations graves à un rédacteur du *Matin*, lui disant que les Espagnols n'ont pas soixante mille hommes à Melilla sans nourrir le projet d'occuper Taza, sur la route de Melilla à Fez. Si cette opération se faisait, le débouché de l'Algérie sur l'Atlantique serait fermé à la France, car Taza se trouve aussi sur le chemin d'Oran au port marocain de Rabat. Le général d'Amade prononce que ce serait un nouveau Fachoda.

On est très agité, dans les cercles politiques à Paris, de cette interview, parce qu'elle confirme les secrètes craintes de la France au sujet d'une extension des opérations espagnoles, mais surtout probablement parce qu'elle découvre les visées de la France au Maroc et donne à l'Allemagne raison d'avoir voulu arrêter la tunisification de l'empire chérifien.

Le général Brun, ministre de la guerre, a télégraphié au général d'Amade, en congé à Montauban, pour lui demander des explications. Si l'article du *Matin* est authentique, le général d'Amade encourt une peine disciplinaire pour avoir, en activité de service, donné son avis dans la presse sur des questions politiques et diplomatiques.

Le *Temps* de ce jour rassure un peu l'opinion française en rappelant que les accords de 1904 et 1905, auxquels ont participé la France, l'Espagne et l'Angleterre, réservent expressément à la France la grande voie qui, par Taza, mène de l'Algérie à Fez, puis à Méquinez et à l'Atlantique.

∴

Le gouvernement espagnol a fait déclarer officiellement au gouvernement allemand que l'envoi de renforts à Melilla ne fera pas sortir l'Espagne du cadre de l'acte d'Algésiras. La même assurance a été donnée à l'Angleterre.

∴

Aujourd'hui, le nouveau ministre russe auprès du Saint-Siège, M. de Boulatzell, arrivé récemment à Rome, sera reçu en audience par le Pape.

On attribue une *certaine importance* à sa mission. Il est chargé de s'entendre avec Rome pour résoudre plusieurs questions se rapportant à la nouvelle situation du catholicisme créée par le régime constitutionnel russe. Il y a lieu aussi de procéder à la nomination à plusieurs évêchés dont le siège est vacant depuis quelques années par le mauvais vouloir du gouvernement du tsar.

∴

Selon la *Gazette de Cologne*, la mission ottomane auprès du tsar, à Livadia, aurait un caractère politique de la plus haute importance. Rifaat pacha serait pourvu des pouvoirs nécessaires pour conclure, avec la Russie, une entente politique et militaire, dont l'un des points serait la faculté laissée aux navires russes de passer de la mer Noire dans la Méditerranée, en dérogation au traité de Paris.

∴

Le congrès du parti radical et radical socialiste français, réuni à Nantes, depuis hier jeudi, n'a qu'une grave préoccupation, celle des élections générales. On croit qu'il se prononcera pour le maintien du scrutin d'arrondissement.

Pour faire diversion aux soucis de tous ses membres, il a voté un ordre du jour anticlérical demandant à la Chambre le vote des projets de loi Doumergue en faveur de la protection à accorder aux écoles et aux instituteurs laïques.

∴

Quel est le voyageur de Rome qui n'a pas eu le cœur serré en traversant les immenses plaines des Maremmes et de la campagne romaine, incultes, désertes, brûlées par le soleil ou pleines de fondrières et de marais qui exhalent des miasmes fétides ? Que de landes impropres à la culture qui, avec quelques efforts, pourraient redevenir fertiles et occuper les bras de milliers d'Italiens qui s'en vont chercher un morceau de pain en terre étrangère ! C'est une honte pour l'Italie d'avoir encore sur le littoral de l'Adriatique des provinces entières ravagées par la *malaria* et nourrissant quelques rares et maigres troupeaux de chevaux et de bœufs. C'est le *Corriere della Sera* qui l'avoue dans un remarquable article sur la colonisation intérieure. « Nous faisons des monuments, dit-il, qui coûtent des dizaines et des centaines de millions, et nous n'avons pas même l'idée que le plus beau monument à ériger à la mémoire des héros qui ont fait la patrie, serait de racheter nos terres abandonnées. Nous fondons des colonies en Afrique, et nous renvoyons aux calendes grecques la colonisation de l'Italie. Nous avons à Rome un Institut international d'agriculture, *quand il y aurait encore tout à faire* pour notre agriculture nationale. Nous avons un Institut colonial où l'on enseigne les cultures tropicales, et nous n'avons rien à apprendre aux paysans du Midi. »

Tout cela est fort sensé, et le *Corriere* souhaite que le gouvernement se fasse le colon des landes italiennes, qu'il ouvre des canaux et des routes, dessèche les marais, reboise les forêts, combatte la *malaria*. Tous ces travaux de longue haleine réclament de telles avances de capitaux qu'on ne peut compter sur l'initiative privée pour les accomplir. Si le gouvernement voulait y dépenser vingt millions par *an, il transformerait peu à peu cette* campagne romaine qui, autrefois, était le grenier de l'Italie.

Le *Corriere* constate avec joie que le *gouvernement semble vouloir mettre* la main à l'œuvre. Les lois qu'il a élaborées sur l'*Agro romano* proprement dit (la zone circulaire qui a pour rayon les fameux dix kilomètres à partir du milliaire d'or du Forum) sont bien appliquées et, dans quelque dix ans, cette région aura pris un aspect moins triste.

∴

Edouard VII s'est donné le rôle de médiateur dans le conflit entre la Chambre des communes et la Chambre des lords concernant le budget.

∴

Le patriarche arménien de Constantinople n'est pas satisfait de la mesure du gouvernement turc rouvrant le procès de l'un des instigateurs des troubles d'Adana. Il voudrait que d'autres encore fussent convoqués devant les tribunaux. Il maintient donc sa démission.

∴

Ayant commandé pendant cinq ans les forces britanniques de l'Inde, lord Kitchener de Khartoum, qui pourrait aussi porter un titre emprunté à la géographie du sud de l'Afrique, a quitté son poste et fait le tour du monde en s'arrêtant longuement en Mandchourie et au Japon. Il veut voir le théâtre de la dernière guerre et étudier l'organisation de l'armée des vainqueurs et alliés. Cette enquête lui sera très utile dans l'avenir.

Quand il rentrera à Londres, il revêtira ses nouvelles fonctions : il a été chargé de l'inspectorat général des forces britanniques dans la mer Méditerranée ; ce poste était occupé jusqu'ici par le prince de Connaught, qui s'est retiré parce que, selon lui, son inspectorat était une sinécure et parce qu'il devait résider à Malte.

Lord Kitchener décherrait s'il acceptait une sinécure. Mais il ne quitte pas la haute position qu'il avait aux Indes pour venir s'enterrer à Malte. Il a exigé, avant d'accepter, que l'on élargisse le cadre de ses attributions. Et cela a été fait. Il devient inspecteur de toutes les armées anglaises d'outre-mer. Ainsi, il devra s'occuper de l'organisation de l'armée hindoue, de celle de l'Australie en voie de formation et des troupes canadiennes. Il est donc monté en grade. Sa tâche sera de coordonner toutes ces unités afin de les rendre plus homogènes et plus aptes à concourir à la défense de l'empire. Ce sera une œuvre ardue ; lord Kitchener est de taille à la mener à bien.

Mais pourquoi ce généralissime devra-t-il résider dans une petite île de la Méditerranée ? Cela paraît singulier. Ce l'est en effet. Mais ce domicile n'est que provisoire. On a voulu ménager les susceptibilités du duc de Connaught, qui avait demandé, sans pouvoir l'obtenir, de s'établir à Londres sans abandonner sa charge. Ce fut une des raisons qui le poussa à démissionner.

Lord Kitchener s'installera donc à Malte. Il y commencera son travail d'organisateur, puis, quand il sera bien entré dans ses attributions quasi mondiales, on le transférera à Londres. Là, il sera vraiment le commandant suprême de *toute l'armée* anglaise ; il donnera le mot d'ordre et le mot de passe aux sujets d'Edouard VII qui portent les armes tout autour de la planète.

L'avant-projet de code pénal

LA PEINE ET LE DÉLINQUANT

C'est l'une des conquêtes essentielles de la science pénale actuelle de ne plus voir dans la peine simplement une punition, mais aussi une éducation, *une réadaptation du criminel*. La peine doit être une punition ; elle doit être suffisamment repoussante pour exercer sur l'esprit de celui qui *subit la tentation du crime une sorte* de contrainte psychologique, ou, plus simplement, pour lui imprimer une crainte salutaire. Mais cette punition nécessaire ne doit pas être déprimante pour le criminel ; la peine doit le régénérer, le réadapter aux conditions sociales, afin que, sorti de prison, il ait devant lui une autre voie que la récidive, un autre moyen d'existence que le crime : *Pœna constituitur in emendationem hominum*. Et, par là, on poursuit, avant tout, un but social.

A côté de ces buts, il y en a un troisième : celui de mettre le criminel dans l'impossibilité de nuire. Mais, envisagée seule, cette préoccupation ne justifierait que deux condamnations, la mort et la prison perpétuelle. Pour empêcher le délinquant de nuire, *il faudrait le sortir, à tout* jamais, de la société. Or, cela n'est pas seulement monstrueux, c'est surtout impossible et chimérique. La loi pénale aboutirait à l'impunité de presque tous les délinquants, à l'acquittement de presque tous les criminels.

Puisqu'il est impossible de mettre tous les condamnés dans l'incapacité physique de recommencer, il faut les régénérer et créer en eux, autant que faire se peut, une impossibilité morale ; il faut punir, non seulement *quia peccavit*, mais aussi *ne peccetur* (non seulement parce qu'il a péché, mais pour qu'il ne pèche plus). Telle est la tendance de l'avant-projet de code pénal suisse, et les conséquences en sont rigoureusement logiques.

Tout d'abord, les peines doivent être exactement appliquées, non point au délit, mais au délinquant, mesurées non sur le crime, mais sur la perversion, et conditionnées par les chances d'amélioration. Il va sans dire qu'un code ne peut réaliser parfaitement ce principe. Toute loi doit être générale, et l'on ne peut légiférer sur l'infinie variété des individus ; il faudrait, proprement, une loi pénale pour chaque délinquant, et c'est la négation de la loi.

Mais le code prend des mesures pour assurer une application relative de ce principe. C'est ainsi qu'il laisse les peines indéterminées. Certains codes archaïques, par exemple celui de la Révolution française, qui croyait à la perfection de la loi, fixaient, pour chaque crime, la peine, sans qu'aucune latitude, aucune liberté d'appréciation fût laissée au juge. Plus tard, on fixa un maximum et un minimum, sauf pour quelques crimes graves, tel l'assassinat, lorsqu'il est puni de la mort : encore le système des circonstances atténuantes a-t-il rompu cette rigueur catégorique.

L'avant-projet de code pénal suisse n'a pas, sur ce point, un système unique et cohérent. Certains de ses rédacteurs eussent voulu que la durée de la peine fût absolument laissée à la détermination libre du juge ; cette opinion n'a pas prévalu, et le code fixe tantôt le maximum, tantôt le minimum, tantôt, selon l'ancien mode, l'un et l'autre, tantôt, selon le nouveau mode, seulement la nature de la peine. Mais, dans l'ensemble, il est facile de voir que l'indétermination *fait des progrès en comparaison* de tous les codes existants (art. 27 et 49).

Les peines, en outre, lorsqu'elles sont fixées, sont adoucies. Les articles 28 et 29 fixent le maximum légal de la réclusion et de l'emprisonnement, et l'art. 30, qui paraît un peu dépaysé dans un code pénal, les principes généraux qui en régiront l'application. L'adoucissement des peines était inévitable dès lors que le but en est moins d'effrayer et de punir que de corriger ; lorsqu'un condamné a passé en prison un certain nombre d'années, il ne s'y fait plus aucun bien ; au contraire, il s'y abrutit et s'y *endurcit*.

Le code, cependant, qui déroge à la Constitution fédérale en supprimant la peine de mort, n'a pas osé *aller jusqu'à la suppression de la détention* perpétuelle, qui eût été, cependant, dans la logique de son système.

Toute nouveauté, quelle qu'elle soit, porte en elle une inconnue, qui peut être un danger. Rien ne prouve que cette mansuétude ne provoquera pas un accroissement, au moins momentané, de la criminalité. C'est une expérience qu'on veut tenter, basée sur de très fortes considérations morales et sociales, et nul ne saurait en prévoir avec certitude le résultat.

Les petites peines privatives de liberté, d'autre part, les heures et les jours de prison que les juges distribuent avec une générosité irraisonnée, n'ont absolument aucune utilité, et il a paru avantageux de les remplacer fréquemment par de *fortes amendes, beaucoup plus efficaces* dans notre monde intéressé, et fixées, chose curieuse, « en tenant compte du revenu et de la fortune du délinquant » (art. 36). Le crime disparaît ainsi complètement devant le criminel.

En ce qui concerne les délinquants, le code distingue plusieurs catégories que, par une faute de logique bien singulière, il *établit* dans le chapitre deuxième, consacré au délit (art. 10 à 17). Il met au bénéfice de mesures toutes spéciales les enfants au-dessous de quatorze ans, les adolescents, de quatorze à dix-huit ans, et même, ce qui est peut-être excessif, les mineurs, de dix-huit à vingt ans, parce qu'il les suppose facilement *amendables*, encore soumis aux influences éducatrices.

Beaucoup de législations ont déjà cherché à soustraire les jeunes délinquants aux tribunaux et surtout aux prisons.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des mesures excellentes qu'édicte le nouveau code ; elles font, d'ailleurs, une large place à l'appréciation des juges, qui reçoivent des pouvoirs étendus. Mais les rédacteurs ont été arrêtés, dans leurs intentions réformatrices, par l'étroite limitation de leurs compétences, qui les empêchait de créer des organes nouveaux de répression ou d'amendement.

Il en a été de même en ce qui concerne les ivrognes, au sujet desquels le projet prend certaines mesures salutaires, bien qu'elles ne soient ni aussi énergiques, ni aussi efficaces que la *législation belge (art. 32-33 et 45)*. Il édicte aussi des mesures spéciales contre le délinquant que le vice ou la fainéantise ont poussé au crime, contre les délinquants d'habitude et contre les récidivistes endurcis, qui pourront être internés dans des maisons de travail ou dont il pourra être exigé un cautionnement préventif ; ces mesures préventives sont, en effet, la plus sûre armature sociale contre le crime.

Enfin, dans son art. 15, le code sanctionne la coutume, qui s'est heureusement établie devant tous les tribunaux, de donner une large place à l'examen de l'état mental des inculpés.

On voit donc, et c'est une caractéristique de ce code pénal, que, de plus en plus, le crime disparaît devant le criminel. *What is done, is done* ; le *crime est passé, et ce qui importe à la* société, c'est le crime futur, dont il est le présage, et qu'il s'agit, à tout prix, d'empêcher.

Et, dans cette théorie, trouvait également à se satisfaire le dilettantisme psychologique et moral actuel, la sensiblerie extrême de nos mœurs, nos travers et nos grandeurs, notre besoin de justice et notre peur des remèdes énergiques M.

La coupe Gordon-Bennett

L'AMERIKA II AURAIT ATTERRI DEUX FOIS

Zurich, 7 octobre.

D'après une communication du comité de la presse du concours Gordon-Bennett, le ballon *Amerika II*, qu'une dépêche d'hier disait avoir atterri en Pologne, aurait atterri une première fois, en cours de route, en Bohême, contrairement aux règlements.

Le pilote de l'*Ile-de-France* a annoncé d'autre part que son ballon a été emporté par une tempête au moment de l'atterrissage ; le livre de bord et le barographe, qui est l'instrument enregistreur de la distance, de la durée et de l'altitude, ont disparu, de sorte qu'une enquête sera nécessaire pour établir si l'atterrissage a eu lieu conformément aux règlements de la Fédération.

Il n'est pas impossible que l'*Amerika II*, ainsi que l'*Ile-de-France*, ne soient disqualifiés. En tous cas, on ne peut dire aujourd'hui qui a été vainqueur de la course Gordon-Bennett, et il s'écoulera probablement encore un temps assez long avant que les enquêtes nécessaires soient terminées.

LE VOYAGE DU « BERLIN »

Le pilote du *Berlin*, qui se classe provisoirement au quatrième rang, donne d'intéressantes nouvelles sur le voyage de son ballon.

Jusqu'en Bohême, il a plu continuellement, ce qui a obligé les aéronautes à une grande dépense de lest. Au sud des Sudètes (chaînon du Riesengebirge, au nord de la Bohême), l'aérostat s'éleva tout à coup, perça les nuages et, tout en se couvrant de givre et de glaçons, atteignit l'altitude de 8000 mètres.

Les aéronautes n'avaient pas de provision d'oxygène ; ils n'éprouvèrent aucun malaise respiratoire, mais une grande fatigue. Leurs appréhensions étaient vives, en ce qui concerne l'atterrissage, car il ne leur restait que deux sacs de lest. Au moment de la descente, ils s'aperçurent avec angoisse qu'ils se trouvaient au-dessus d'une ville. Ils jetèrent pardessus bord tout ce dont ils pouvaient se débarrasser, coupèrent le guiderope et s'apprêtèrent à grimper dans les agrès pour éviter le premier choc. Le ballon arrivait tout droit contre une cheminée de fabrique ; par bonheur, il toucha d'abord de la tête, ce qui amortit le choc, puis il s'abattit sans violence sur un champ voisin. La descente, depuis l'altitude de 8000 m., avait duré 20 minutes. Les aéronautes se trouvaient à Nesselsdorf.

LETTRE DE GENÈVE

Elections au Conseil d'Etat

Genève, 7 octobre.

Comme les feuilles jaunies tourbillonnant sous le vent d'automne annoncent l'arrivée des frimas, la polémique des journaux élevant graduellement le diapason prédit l'entrée en période électorale.

Notre Conseil d'Etat est au terme de son mandat triennal. Le 14 novembre prochain, le peuple procédera à son renouvellement.

Aussi la campagne est-elle virtuellement ouverte. Les comités se constituent, les cartels se nouent, les partis s'agitent, le pays s'intéresse à ces préliminaires de combat, en attendant qu'il s'émeuve et se passionne pour le résultat.

La presse, suivant la cause qu'elle sert, entonne soit l'éloge dithyrambique, soit la critique acerbe du gouvernement radical sous lequel Genève vit depuis la chute du régime Ador, en 1896.

En attendant les noms d'oiseaux, elle emploie déjà ceux de batraciens : que d'aménités vont être débitées au cours de cette période agitée !

Quelle sera la plate-forme des divers partis qui se partagent le suffrage populaire ?

Cette année encore, la séparation pèsera de tout son poids sur la balance électorale. La loi en vigueur depuis le 1er janvier 1909 n'a pas porté tous ses fruits. La dévolution des églises et biens curiaux est loin d'être terminée. Bien des cas épineux restent à résoudre.

Les séparatistes ont donc un intérêt manifeste à ce que l'axe politique ne soit pas déplacé vers la droite, défavorable, dans son ensemble, à la conception libérale *qui a triomphé le 30 juin 1907*.

Ces graves considérations dicteront sans doute la conduite du parti indépendant, qui, par son vote compact, assurera la majorité aux candidats partisans de la suppression du budget des cultes.

En second lieu, la retraite pour la vieillesse fournira au radicalisme gouvernemental le moyen de rallier les jeunes-radicaux et les socialistes. Acquise au principe de l'obligation, la majorité radicale de l'Exécutif accepte, dans ses grandes lignes, le projet préconisé par l'extrême-gauche, et cette entente sur un sujet fort controversé prépare une action commune dans la prochaine consultation populaire.

De son côté, le parti démocratique marche à la lutte avec entrain et confiance. Il tâchera de galvaniser ses troupes en leur montrant les dangers que fait courir à nos institutions nationales la marée montante du socialisme vainqueur. *Le socialisme qui dicte ses conditions* léonines au gouvernement radical ! Le socialisme qui ose s'attaquer au dogme sacro-saint de la propriété, cette divinité moderne ! Le socialisme qui discute la famille et nie la patrie ! etc., etc. Les arguments se presseront en foule sous la plume de leurs journalistes et sur la langue de leurs orateurs.

Le principe d'obligation sur lequel est *basé le nouveau projet d'assurance-vieillesse* fournira un excellent prétexte pour inquiéter les mutualistes et jeter le doute dans leur esprit.

Dans quelle mesure les milieux populaires seront-ils ébranlés par ce genre de discussion ? En recourant à des procédés discourtois, espère-t-on éloigner de l'urne un certain nombre de citoyens las ou écœurés de tant d'invectives ? Est-il surtout recommandable de jeter la suspicion et le doute sur le patriotisme de quiconque ne pense pas comme soi ?

Selon toute probabilité, le parti indépendant jouera une fois de plus le rôle d'arbitre. La liste qu'il arrêtera a bien des chances de passer.

On ignore jusqu'ici si l'un ou l'autre des partis historiques lui offrira une candidature. Son importance numérique lui donne droit à être représenté au sein du pouvoir exécutif. La décision qu'il prendra peut modifier complètement l'échiquier électoral.

Les péripéties de la prochaine campagne méritent d'être suivies avec intérêt *par nos Confédérés de tous les cantons*. Ils comprendront mieux la complexité de notre situation politique et saisiront sur le vif les différences originales et profondes qui caractérisent les nombreux groupements politiques constituant le corps électoral à Genève.

G.

Le recrutement sacerdotal en France

(De notre correspondant de Paris)

Paris, 6 octobre.

L'attention des catholiques français a été depuis quelque temps vivement attirée par Nosseigneurs les Evêques sur une question des plus graves pour l'avenir de l'Eglise de France : celle du recrutement sacerdotal. Les chefs des diocèses constatent et déplorent, depuis plusieurs années, une diminution dans le nombre des aspirants au sacerdoce. Cette diminution, qu'on a pu croire, au début, n'être qu'un phénomène passager, tend, au contraire, à persister, sinon à s'accroître, et l'on conçoit qu'elle suscite les plus vives appréhensions de l'épiscopat. Elle les motiverait en toute circonstance, mais elle prend, dans les circonstances actuelles, *une importance toute particulière*. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point pour que l'on sente toute la conséquence qu'aurait, au lendemain de la Séparation, un durable fléchissement des vocations cléricales. Jamais tâche plus étendue ne s'est offerte à l'activité du prêtre que dans notre société contemporaine, que tout, dans les institutions et dans les lois, tend à déchristianiser; rarement aussi plus de facilités ont été offertes aux industries de son zèle que depuis que la rupture du joug concordataire lui a permis les initiatives et les entreprises de la liberté. *Il serait douloureux*, en vérité, que la vigne du Seigneur demeurât stérile parce qu'elle manquerait d'ouvriers. Et pourtant, telle est l'éventualité qui cause les légitimes angoisses des pasteurs. On en trouve une preuve à laquelle il faut bien se rendre dans les Lettres pastorales qu'un grand nombre d'entre eux ont adressées à leurs diocésains pour leur révéler l'étendue du péril, et exciter parmi eux une sainte émulation en vue de promouvoir le recrutement des élèves du sanctuaire. Toutefois, le caractère un peu solennel des documents épiscopaux ne permettait guère aux évêques d'entrer dans des détails précis et concrets sur l'état de choses qui motivait leur cri d'alarme. Quelle que fût la force de leurs éloquentes exhortations, ils ne s'écartaient guère, dans leur exposé, de généralités nécessairement un peu vagues, et pour connaître avec quelque rigueur la situation réelle, il fallait suivre d'assez près, soit des communications comme celles qu'entendirent les membres du congrès de l'Alliance des grands Séminaires, soit des études comme celles que publie M. l'abbé Delbrel, dans sa revue *Le Recrutement sacerdotal*. Il est bien évident que ces sources ne sont mises à contribution, en dehors du monde ecclésiastique, que par un très petit nombre de personnes, et il est dès lors à craindre que la plupart des fidèles, n'ayant pas à souffrir manifestement du manque de prêtres, ne tirent pas de la lecture des Lettres pastorales qui leur parlent du ralentissement des vocations tout le profit qu'en attendent leurs vénérables auteurs. Il faut donc savoir grand gré à notre distingué confrère Gabriel Latouche d'avoir, en quelque sorte, fait sortir cette question du temple pour la porter dans la rue, et d'avoir appelé sur elle l'attention publique, comme peut le faire le journal.

Dans deux articles que publie l'*Eclair* des 5 et 6 octobre, M. Latouche résume et commente une enquête sérieuse et suggestive qu'il a poursuivie méthodiquement à travers les diocèses. Il a pu ainsi répartir quarante et un de ces derniers, au point de vue du recrutement, en *bons, moyens* et *inférieurs*. Et l'on aboutit *à cette constatation, qui dissuade* d'exagérer le pessimisme, à savoir que le nombre des diocèses classés comme *bons* et *moyens* l'emporte considérablement sur le nombre des inférieurs : 34 contre 7. M. Latouche établit son classement en comparant le chiffre des séminaristes pendant la dernière période décennale. Cette constatation faite, il demeure pourtant que le nombre des lévites a généralement fléchi. Il ne servirait de rien de le signaler *si l'on ne recherchait pas* les causes de ce fléchissement. La connaissance des causes permettra seule de suggérer les remèdes. Sur les causes, M. Latouche se prononce avec une courageuse franchise. Il ne pense pas avoir énuméré les seules, mais celles qu'il indique sont intéressantes. Elles touchent d'abord à la situation qui est faite, en France, au clergé. L'insécurité de l'avenir, qui détourne certaines familles de donner leurs fils à l'Eglise; la spoliation des biens ecclésiastiques, qui a privé les évêques de leurs séminaires et les a forcés à des installations de fortune et fort onéreuses; l'obligation du service militaire, qui est funeste à la constance d'un certain nombre de vocations; enfin, la dépopulation a eu également son contrecoup dans nos séminaires et, comme l'écrit un prélat à M. Latouche, « ce mal social est aussi un mal d'Eglise ». Notre confrère s'est enquis auprès des autorités compétentes des remèdes par lesquels on pourrait enrayer le danger d'une raréfaction du nombre des ministres de l'Evangile. Création de séminaires interdiocésains, culture des vocations ecclésiastiques, appel aux vocations tardives, tels sont les remèdes proposés.

M. Latouche en dit quelques mots.

Il semble bien qu'aucun d'eux n'est spécifique, et que leur concours simultané est requis pour atténuer dans le présent et supprimer pour l'avenir le péril qui menace les catholiques de France. A vrai dire, le mal existe, et on ne peut éluder toutes ses conséquences, mais il semble qu'il tende à disparaître. De 1912 à 1920, la pénurie de jeunes séminaristes dans ces dernières années fera qu'on traversera une crise; mais le courant est remonté, le nombre des élèves des petits séminaires est, dès à présent, en augmentation, et la crise cessera donc en 1920.

Telle est la conclusion de M. Latouche. Et même cette crise ne sera peut-être pas elle-même sans compensation. Les vocations moins nombreuses des années courantes promettent des vocations plus éprouvées, et c'est une parole de l'apostolique évêque de Versailles, Mgr Gibier, qu'« il vaut mieux manquer de prêtres que d'en avoir de mauvais ou même de *moins bons* »

La catastrophe de « La République »

La *France militaire* publie un article fournissant des explications d'ordre scientifique sur la catastrophe de *La République*. D'après cette étude, ce ne serait pas la déchirure produite par l'hélice qui aurait provoqué la chute du dirigeable.

A l'opposé de la déchirure produite par l'hélice, écrit la *France militaire*, à la partie supérieure du ballon, au point où la partie ellipsoïdale se raccorde avec l'avant conique, on a trouvé une large ouverture : c'est par elle que *La République* a perdu en un instant la totalité de son gaz.

Cet arrachement de l'enveloppe extérieure, la *France militaire* l'explique par la percussion du choc de l'hélice, qui s'est transmis dans une masse fluide suivant un mode obéissant plus ou moins au principe de Pascal sur la transmission des pressions dans les masses liquides, mais avec cette aggravation qu'au lieu d'une force statique permanente, il y a eu *percussion*.

Il y a là, dit la *France militaire*, quelque chose d'analogue à ce qui se produit dans une pièce dont la fenêtre est entrebaillée; ouvrez brusquement la porte, instantanément les battants de la fenêtre se ferment.

Le ballon s'étant subitement vidé, il n'était plus qu'une masse pesante qui est allée s'écraser sur le sol.

Et l'article de la *France militaire* se termine par *ces mots :*

« Il n'y a pas eu d'inflammation : on a entendu une explosion, mais elle était due sans doute au brusque échappement du gaz. »

L'arrestation de Lair

Le commissaire de police de Brives, M. Orliange, secondé par les inspecteurs de la 6me brigade de police mobile de Limoges, actuellement en déplacement à Brives, a arrêté le lieutenant Lair au moment où ce dernier passait devant l'octroi. Conduit dans le couloir d'un hôtel, le lieutenant Lair fit le geste de chercher un revolver dans sa poche pour se suicider; mais un inspecteur de police parvint, après une courte lutte, à le maîtriser et à l'empêcher de mettre son projet à exécution. Le lieutenant Lair a été écroué au parquet de Brives.

On sait que le lieutenant français Lair est accusé d'avoir vendu des secrets militaires à l'étranger.

Manifestation antiespagnole

M. Lépine, préfet de police de Paris, avait été informé qu'une soixantaine de voitures automobiles devaient partir, hier jeudi, de différents points de Paris et se concentrer rue Michelet, au Luxembourg, pour, de là, emporter, boulevard de Courcelles, un certain nombre de personnes qui voulaient protester, devant l'ambassade d'Espagne, en faveur de Ferrer. Il prit aussitôt ses mesures. A 2 h. 30, quelques voitures seulement se sont trouvées au Luxembourg. Des forces de police gardaient le boulevard de Courcelles et les rues qui aboutissent près de l'ambassade. A 3 h. 17, des automobiles portant des inscriptions telles que : *Les moines veulent la mort de Ferrer. La presse espagnole est muselée. Les officiers espagnols fusillent nos frères,* sont parties du boulevard Bonne-Nouvelle vers la place de la République, avec l'intention de monter le boulevard de Courcelles. Une dizaine d'autres voitures réunies quai des Tuileries ont été dispersées au pont royal. Elles se sont dirigées ensuite vers l'avenue de l'Opéra

Parmi les manifestants, se trouvaient Hervé et plusieurs rédacteurs de la *Guerre sociale* et des *syndicalistes notoires* qui distribuaient également des appels à la population parisienne.

L'alcool et le crime

Mardi, à l'Académie française de médecine, qui tenait sa séance de rentrée, le Dr Vallon, médecin à Sainte-Anne, a raconté qu'en qualité de médecin expert près les tribunaux, il a eu à examiner, au cours de ces vingt dernières années, 151 individus inculpés d'homicide ou de tentative d'homicide (meurtre, assassinat).

M. Vallon a fait remarquer que la proportion des alcooliques par rapport au nombre total des inculpés d'homicide est considérable, puisqu'elle dépasse le tiers. Il a ajouté que l'influence de l'alcool dans la production de l'homicide apparaît encore bien plus grande, si au lieu de se borner à dénombrer les inculpés personnellement intoxiqués par l'alcool, on examine les antécédents des inculpés classés dans d'autres catégories. On constate alors que bon nombre d'épileptiques et de faibles d'esprit sont des enfants d'alcooliques.

M. Vallon a insisté sur ce fait que des actes de la dernière violence peuvent être commis non seulement par les individus dès longtemps intoxiqués par l'alcool, les alcooliques chroniques avec ou sans crise aiguë ou suraiguë, mais aussi par des individus accidentellement sous l'influence de l'alcool en état d'ivresse. A l'appui de son affirmation, il a cité des observations fort intéressantes.

M. Vallon a terminé en affirmant, après bien d'autres, que l'alcoolisme est le plus grand facteur de la criminalité.

La révolution au Paraguay

D'après les journaux de Buenos-Ayres, les troupes de la République du Paraguay ont battu les révolutionnaires en plusieurs rencontres. Les nouvelles officielles du Paraguay confirment ces rencontres et considèrent que le mouvement est réprimé. Les révolutionnaires seraient en fuite.

Nouvelles diverses

La duchesse d'Aoste s'embarquera dimanche à Naples pour se rendre à Lisbonne chez sa sœur, la reine Amélie de Portugal. De là, la duchesse s'embarquera pour le Congo, où elle va faire un séjour pour se guérir de la tuberculose.

— La Chambre grecque a procédé hier jeudi à l'élection de son président. Le nombre des votants était de 165. M. Roma, ministre de la justice, a été élu par 119 voix.

— Le patriarcat de Tirnovo sera prochainement rétabli en Bulgarie, et Mgr Joseph, élevé à cette dignité. L'exarchat de Constantinople sera maintenu pour les Bulgares orthodoxes de Turquie.

— On annonce de New-York que le docteur Cook n'a pu se rendre à diverses cérémonies préparées en son honneur, ayant pris froid.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Dans sa séance tenue hier après midi jeudi, l'Académie a fixé au 18 novembre sa séance publique annuelle pour la distribution des prix de vertu.

Elle a fixé au 9 décembre la date de réception de M. Raymond Poincaré par M. Ernest Lavisse.

Elle a désigné M. Paul Hervieu pour recevoir M. Marcel Prévost.

Enfin, elle a décidé que les élections aux fauteuils du cardinal Mathieu et de M. Costa de Beauregard n'auront lieu qu'après les cinq réceptions des nouveaux membres déjà élus.

Il est donc vraisemblable que cette double élection n'aura lieu qu'au mois de mars ou de mai prochain.

Echos de partout

LE RHUME DE CERVEAU

Le lieutenant anglais Shackleton, l'explorateur du pôle sud, a fait l'autre jour à l'hôpital de Middlesex l'intéressante déclaration que voici :

— On s'est beaucoup étonné, a-t-il dit, que nous n'ayons jamais attrapé un rhume dans les régions polaires. Les membres de mon expédition n'ont pas eu de rhume jusqu'au moment où ils ouvrirent un ballot de vêtements qui avait été fermé en Angleterre.

« A ce moment tout le monde attrapa le rhume. Ceux qui partirent immédiatement dans la nuit hivernale furent guéris instantanément. Ceux qui restèrent dans la hutte conservèrent leur rhume pendant deux ou trois jours. »

Ces déclarations du lieutenant Shackleton concordent avec les expériences précédentes des explorateurs polaires, en particulier du docteur Nansen, et elles éclairent d'un jour nouveau l'origine des rhumes. Ce n'est pas le froid, en effet, qui cause le moins du monde les rhumes et nous pouvons sans danger vivre l'hiver les fenêtres ouvertes comme en été. Les coryzas sont causés par des microcoques qui se développent surtout dans les villes et les endroits habités.

Un nouveau remède souverain contre le rhume, d'après le lieutenant Shackleton, est d'aller au pôle sud où l'air est absolument pur de tout microbe, mais encore ne faut-il pas, comme lui, emporter des ballots de vêtements qui contiennent les bacilles et les bactéries de notre civilisation.

MOT DE LA FIN

Dernièrement une Anglaise se promenait au Jardin des Plantes à Paris. Elle dit à sa femme de chambre qui la suivait :

— Achetez un pain et donnez-le à l'éléphant.

La camériste revient, le pain à la main.

— Milady, dit-elle, par quel bout faut-il lui donner cela ? Il a deux queues !

Semaine d'aviation à Paris

Hier jeudi, à 2 h., le premier appareil, le biplan André Duval, est sorti.

Le temps était beau, le vent moyennement fort. André Duval a tenté plusieurs essais, mais ne réussit pas à s'envoler. Il en fut de même du biplan Busson, qui roula sans succès.

A 3 h. 30, l'appareil du comte Lambert sortit du hangar et fut amené vers le pylone de lancement.

Deux prix seulement étaient à disputer; le prix du conseil général et le prix de Mme Quinton.

On a annoncé, dans l'après-midi, que Latham et Paulhan étaient attendus.

A 3 h. 45, André Duval a réussi sur son biplan un vol de courte durée.

Confédération

Encore un monument. — Hier a siégé à Berne, sous la présidence de M. le colonel Frey, directeur de l'Office international des télégraphes, le jury auquel a été confiée l'exécution du projet de monument de l'Union internationale des télégraphes. Le jury doit établir le programme du concours auquel les artistes seront conviés et faire choix d'un emplacement. On dit que le futur monument sera érigé devant le musée historique de Berne.

Le jury propose au Conseil fédéral de fixer au 1er septembre 1910 le terme final pour la livraison des projets et d'attribuer au concours une somme de 20,000 fr. de primes.

L'inauguration du monument aurait lieu en 1915.

Banque nationale. — La Banque nationale a élevé de 3 à 3 ½ % le taux des avances sur obligations dénoncées. Les autres taux restent sans changement : escompte 3 %, avances sur titres 3 ½ %, réserves en or 1 %.

L'inspectorat fédéral des forêts. — La Suisse, qui embrasse 892,557 ha. de forêts, a été divisée en quatre arrondissements d'inspection, ensuite de la nomination d'un quatrième inspecteur des forêts. Ces arrondissements, qui comprennent les cantons et parties de canton ci-après désignées, sont dénommés ainsi qu'il suit :

Ier arrondissement : Suisse sud-occidentale, avec les cantons du Valais, de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et la partie française du Jura bernois (aire forestière ; 263,499 ha.). Inspecteur : M. *Albert Pillichody.*

IIme : Suisse du nord-ouest, avec les cantons de Berne (le Jura excepté), Soleure, les deux Bâles, l'Argovie, Zoug et Lucerne (237,731 ha.). Inspecteur : M. le Dr Franz Fankhauser.

IIIme : Suisse du nord-est, avec les cantons d'Unterwald (le Haut et le Bas), d'Uri, Zurich, Schwyz, la Thurgovie, Schaffhouse, Saint-Gall, les deux Appenzell et Glaris (186,967 ha.). Inspecteur : M. Félix Schœnenberg.

IVme : Suisse sud-orientale, avec les cantons des Grisons et du Tessin (204,360 ha.). Inspecteur : M. Frédéric Merz.

Une démission. — M. Sourbeck, qui dirige depuis le rachat des chemins de fer le bureau de statistique et de publicité de la direction générale des C. F. F., quitte ces fonctions. Il se rend à Paris comme représentant pour la France de la compagnie maritime le Norddeutscher Lloyd.

Les assurances. — La commission du Conseil des Etats chargée de l'examen de la loi d'assurance s'est réunie à Zurich lundi. La commission est composée de MM. Usteri, Heer, Hoffmann, Lachenal, Leumann, *Python*, Robert, Roten, Scherrer, Simen, Thélin, Winiger et Wyrsch.

M. le conseiller fédéral Schobinger assistait aux séances.

Cantons

BERNE

La sucrerie d'Aarberg. — Une réunion d'agriculteurs du Seeland s'est tenue à Müntschemier, pour délibérer sur la situation de la fabrique de sucre d'Aarberg. M. l'ancien conseiller d'Etat Scheurer représentait la Banque cantonale bernoise, propriétaire de la sucrerie. L'assemblée a exprimé l'attente que la fabrication serait continuée; la contrée souffrirait gravement d'une fermeture définitive de la raffinerie.

La commission de la Banque cantonale serait résolue à proposer la reprise de la fabrication l'année prochaine.

Le marché d'Erlenbach. — Hier jeudi a eu lieu le grand marché aux bestiaux d'Erlenbach. Plus de deux mille bêtes avaient été amenées sur le champ de foire; 140 wagons avec 1400 pièces de bétail ont été expédiés. Les transactions ont été très animées et les prix se sont maintenus très élevés.

LUCERNE

Clôture d'exposition. — Hier jeudi a eu lieu la clôture de l'exposition cantonale d'agriculture; elle a coïncidé avec le 50me anniversaire de l'Association cantonale des paysans. Des discours ont été prononcés par le professeur Moos, président de l'Association, de Zurich; par M. Walther, conseiller d'Etat, qui a apporté les salutations du gouvernement lucernois, et par M. Knusel, conseiller national, président du comité de l'exposition.

Pendant toute sa durée, l'exposition a été très fréquentée.

ZOUG

Collège Saint-Michel. — M. l'abbé Guillaume Hepting, qui a fait ses études au Collège de Fribourg, vient d'être nommé professeur au Collège Saint-Michel, à Zoug.

SAINT-GALL

Un chemin de fer au Sæntis. — L'Union des banques de Saint-Gall a promis son appui aux promoteurs du projet de chemin de fer du Sæntis.

TESSIN

Protestations légitimes. — On *nous écrit :*

La fin des manœuvres de régiment dans notre canton vient d'être gâtée par un fâcheux incident qui laisse une très mauvaise impression dans notre population, dont la susceptibilité et l'amour-propre ont été vivement blessés.

Voici ce qui s'est passé :

Samedi dernier, le lieutenant-colonel Kind adressait aux officiers des bataillons 95 et 96 ces paroles : « Je regrette bien de ne pouvoir me dire satisfait des résultats obtenus durant le cours qui vient de finir. Du moins aurez-vous tous compris qu'on peut et doit obtenir mieux de la troupe tessinoise. Mais, pour

---

81 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'IRRÉSISTIBLE FORCE

Par JEANNE DE COULOMB

La dernière volée de l'*Angelus* s'éteignait dans l'air. Aliénor eut l'impression angoissante que quelque chose d'elle-même était mort avec les dernières vibrations de la cloche et, devant elle, elle ne vit plus que le devoir dans toute son austérité.

Des pas traversèrent le vestibule. La porte s'ouvrit. Derrière le duc se tenait Richard, dans son très simple costume de gentilhomme campagnard, les jambes enserrées dans des houseaux de cuir fauve, un large feutre à la main.

Les deux hommes *étaient très pâles*; vers le soir, il montait de la rivière une fraîcheur perfide qui surprenait les gens trop légèrement vêtus.

— Madame, dit le vieillard en s'inclinant devant la maîtresse du logis, nous allons prendre congé de vous. Je compte sur Monsieur votre fils pour vous rappeler que le jour où vous nous ferez le grand honneur de monter jusqu'à Vertadour, vous y serez la bienvenue!

L'aveugle balbutia une réponse vague, embarrassée. Monter à Vertadour?... A quoi bon ?... N'était-ce pas aviver la plaie, l'empêcher de guérir ?

Elle tendit la main à Aliénor, mais sans élan; malgré tout ce que lui dictait son âme de chrétienne, elle en voulait à la jeune fille de son silence.

Richard accompagna ses hôtes jusqu'aux limites extrêmes de la propriété, que marquait simplement une vieille croix de pierre.

— Ne venez pas plus loin! lui dit le duc en lui prenant la main.

Le jeune homme, respectueusement découvert, regardait maintenant Aliénor. Il la regardait comme il ne l'avait jamais regardée encore, même ce jour où il l'avait surprise, pleurant dans le petit salon désert, ou encore ce soir où il avait été admis à s'asseoir auprès d'elle dans le désarroi du grand salon, tapissé de galantes pastorales.

La volonté alors éteignait ses yeux : il avait pu laisser deviner sa sympathie, son intérêt, jamais il n'avait laissé deviner son amour.

Que signifiait donc, aujourd'hui, la flamme ardente qui enveloppa la jeune fille de sa chande caresse ?

Elle n'essaya pas de le savoir. Sans lâcher sa robe, la main sur le manche de son ombrelle ouverte, elle salua de loin celui qui s'inclinait devant elle.

L'ombre de la croix, très longue à cette heure, se projetait sur eux. Dans cette belle soirée de paix et d'harmonie, elle mettait un rappel de la douloureuse et divine tragédie du Calvaire.

Sans attendre son père, Mlle de Vertadour se détourna et, la tête un peu inclinée vers le sol poussiéreux, elle s'engagea sur la route.

Le duc marchait d'un pas plus alerte qu'à l'aller; mais, comme sa fille, il se taisait.

Il ne parla que sur le pont. Du bout de sa canne, il montra Vertadour dont toutes les vitres flamboyaient aux rayons *obliques du soleil couchant.*

— Ne croirait-on pas que le château brûle? remarqua-t-il.

Puis après un court instant de silence, il reprit :

— Un poète y verrait un symbole... Le feu doit purifier notre maison... De tous les inutiles orgueils d'autrefois, il ne doit plus rester que des cendres...

Et il ajouta, avec un sourire un peu triste :

— Voilà des idées qui ne me seraient pas venues, lorsque j'alignais des chiffres sur les registres de M. Richelin... L'homme demeure toute sa vie un écolier que l'expérience instruit...

Il se remit en marche lentement, péniblement, et jusqu'au bourg ne souffla plus mot.

A table, il ne fut même pas question de la visite à La Gardonie.

Xavier parla des travaux de la Sautière, qui avançaient à pas de géants et du bien qu'on pouvait faire aux ouvriers en causant avec eux, en s'intéressant à ce qui les concernait.

— Je vous assure, disait-il avec une conviction entraînante, *que la plupart* des malentendus proviennent de ce que les patrons ne connaissent pas assez leurs employés. S'il y avait, d'un côté, plus de simplicité et de bonhomie; de l'autre, plus de confiance et d'affection, les choses n'en iraient que mieux... Comment voulez-vous aussi que ceux qui se trouvent aux degrés inférieurs de l'échelle sociale ne soient pas pris d'un mauvais *désir de jouissances, lorsqu'ils observent* la conduite des riches ou des puissants!... Le superflu se confond alors pour eux avec le nécessaire... Ils l'appellent le besoin!... Ce n'est pas du soir au lendemain qu'on peut transformer des cœurs d'hommes; mais, avec de la patience et de la bonne volonté, on finit par triompher, et, aujourd'hui, je l'avoue, j'ai été très touché d'entendre dire à un ouvrier, qui passe cependant pour une forte tête et qui ne se doutait pas que j'étais si près de lui : « Ma foi! je marcherai devant lorsqu'on ira planter le mai [1] chez les bourgeois!... Ce petit Vertadour, en somme, est un bon zigue... Il défendra mieux nos intérêts que cet ivrogne de Laborie, qui avait toujours la langue pâteuse et la jugeote trouble!... »

Hélène écoutait avec émotion le jeune ingénieur. Elle pensait à Marius... Comme il comprendrait de pareilles idées, lui qui, dans son erreur même, avait toujours été généreux et désintéressé!

Maintenant, il semblait retiré de la lutte, absorbé par son art; mais aux livres qu'il lisait, aux journaux qui traînaient sur sa table, sa sœur devinait qu'il cherchait à orienter sa vie vers Celui qui a enseigné au monde la véritable fraternité...

Le jour n'était pas loin, peut-être, où sa nature ardente le rejetterait dans la mêlée avec des armes nouvelles et *pour la plus juste des causes.*

Il n'était pas de ceux qui peuvent rester inactifs, indifférents. Tôt ou tard, il redeviendrait apôtre... Il ne s'appartiendrait plus!

Et, alors, Hélène se retrouverait seule dans le petit appartement sombre où elle avait vu mourir sa mère... Seule!... Elle eut presque un frisson à cette pensée... Elle était si choyée, à Vertadour!... Par pitié!... sans doute, Mais elle ne devait s'y considérer que comme un oiseau de passage qui s'abat, un instant, sur un toit hospitalier avant de reprendre son vol jusqu'au pays d'exil où il aura le droit de reposer ses ailes lasses.

Dans la journée, elle avait reçu une lettre qui l'avait à la fois bouleversée et satisfaite.

La supérieure du couvent où elle avait été élevée lui offrait la place de lectrice chez une vieille dame dont elle ne lui dissimulait pas le caractère désagréable et autoritaire; mais les références étaient excellentes, les honoraires, suffisants.

La jeune fille avait répondu qu'elle acceptait et, pour ne pas se donner le temps de trop réfléchir, elle avait été tout de suite jeter sa lettre à la poste.

A présent, elle cherchait le joint pour annoncer sa détermination à ses hôtes, dont elle prévoyait et redoutait les reproches affectueux.

Il fallait partir, cependant. La situation actuelle ne pouvait se prolonger. *Et quant à rester à Vertadour en qualité* de directrice d'école, Hélène n'y avait jamais songé d'une façon sérieuse.

Sa dure existence d'ouvrière, en éclairant et fortifiant sa jeune raison, lui avait appris qu'il ne faut pas succomber à certaines tentations, en apparence fort innocentes.

Dans l'après-midi, pendant qu'elle montait les beaux lis de la Fête-Dieu, sa conscience lui avait même chuchoté assez sévèrement :

« Tu as eu tort de venir ici! »

Oui, elle reconnaissait qu'elle avait eu tort... Lorsque Mlle de Vertadour l'avait invitée, elle n'avait pas osé la repousser. Elle l'avait suivie.

Et, désormais, son existence de travailleuse lui paraîtrait plus pénible et plus sombre, comme sous un ciel gris et morose, le voyageur regrette le soleil et l'azur du beau pays qu'il a quitté.

Après le dîner, Xavier s'en fut conférer avec le régisseur, son père aimant assez, depuis quelque temps, à se faire remplacer par lui dans la gérance du domaine.

(A suivre.)

[1] *En Périgord, on plante un mai devant la maison des nouveaux élus.*

obtenir mieux, il faut un effort continuel et plus grand qu'ailleurs, car vous avez entre les mains des gens et des populations presque sans aucune éducation. »...

Un ordre du jour lu au régiment faisait retomber la faute de quelques polissonneries sur tout le régiment et disait que celui-ci s'était déshonoré devant la Suisse et l'étranger.

Qu'il y ait eu des faits bien regrettables de la part de quelques soldats qui n'ont pas fait grand honneur à leur uniforme, nous l'admettons. Le régiment tessinois n'est pas exempt de tares, pas plus que les 31 autres régiments de l'élite suisse. Partout on rencontre des polissons en habit militaire.

Mais que de quelques faits isolés on se permette de tirer des conclusions odieuses pour tout un régiment et qu'on insulte toute une population, cela dépasse la mesure.

Qu'un officier critique la tenue des soldats, soit lorsqu'ils sont déconsignés, soit lorsqu'ils sont aux manœuvres, c'est très bien, car il a le droit et le devoir de faire ressortir les défauts pour les corriger. Mais si un lieutenant-colonel se permet de passer de la critique à des appréciations injurieuses, alors il dépasse son droit.

La conduite de l'officier a soulevé de vives protestations. Les officiers et les soldats du 32me régiment ont été blessés au vif. La population tout entière est très excitée.

VAUD

Clergé catholique. — M. l'abbé Auguste Davet, vicaire à Nyon, a été nommé en la même qualité à Lausanne, et M. l'abbé Camosso, vicaire de la paroisse de Saint-François, à Genève, est nommé vicaire à Vevey.

VALAIS

Chemins de fer. — On nous écrit :

Le budget des constructions des C. F. F. prévoit, en Valais, les dépenses ci-après pour l'exercice de 1910 :

Travaux dans le tunnel du Simplon et adduction des eaux de la Binna, 1,000,000 francs; gare de Saint-Maurice, transformation et extension, 100,000 fr.; station de Martigny, extension, 150,000 fr.; station de Sion, extension, 145,000 fr.; station de Sierre, agrandissement général, 120,000 fr.; station de Gampel, remplacement du passage à niveau par un passage supérieur, 92,000 fr.; station de Viège, extension des voies par le fait de la création des usines de la Lonza, 30,000 francs; gare de Brigue, construction d'une remise pour quatre locomotives électriques, 10,000 fr.; double voie Saint-Maurice-Martigny, 500,000 fr.; pont sur la Vièze, à Monthey, 57,000 fr.; Granges-Sierre, remplacement du passage à niveau près de Rossfeld, 6,200 fr.; Brigue Iselle, doublement des fils de contact de la station du tunnel du Simplon, 3,600 fr.

Total : 2,200,000 fr.

Les vendanges. — La Société d'agriculture estime que le prix de la brante de vendanges (45 litres de raisins foulés première qualité) atteindra 23 fr. 50 centimes. C'est le plus haut prix atteint depuis la fondation de la Société en 1868.

NEUCHATEL

La vigne. — Les propriétaires de vignes sont dans l'anxiété; les pluies de ces derniers jours compromettent sérieusement la qualité de la prochaine récolte. On craint que la pourriture ne se mette au raisin. Jusqu'à présent, le mal est insignifiant, et les vignes sont plutôt belles.

Un héros du devoir. — Une médaille d'honneur a été décernée par le Conseil d'Etat à la mémoire du jeune Alexandre Ryter, qui, dans l'incendie de La Chaux-de-Fonds, le 28 septembre dernier, a opéré le sauvetage du jeune Gilomen au péril de sa propre vie, puis est mort peu après, victime de son amour filial, en voulant accomplir un second acte de courage et de sublime dévouement.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Tremblement de terre en Calabre. — Mardi matin, à 11 h., une secousse sussultoire et ondulatoire, accompagnée de bourdonnements, a été ressentie à Reggio de Calabre. La population est épouvantée.

Femme carbonisée. — Un incendie a éclaté dans une petite maison isolée située sur le territoire du village de Gourville, près Montauban (Midi de la France). Une septuagénaire a été trouvée carbonisée dans les ruines. Certains indices font supposer que l'on se trouve en présence d'un crime.

Emporté par une vague. — Un pénible accident s'est produit à Pornic, Bretagne, où l'on construit une estacade qui s'avance en mer de près de cent mètres. L'un des entrepreneurs examinait les travaux avec son contremaître, lorsqu'une lame furieuse survint et emporta les deux hommes. Le contremaître réussit à se cramponner aux rails des wagonnets servant à la construction, mais son chef disparut dans les flots, sous les yeux de sa jeune femme assise dans le bureau du chantier.

Trains télescopés. — Un train de voyageurs allant de Halifax à Montréal (Canada) a rencontré un train express spécial venant à toute vitesse en sens inverse. Les deux machines ont été brisées et plusieurs wagons se sont télescopés. Les deux mécaniciens et les deux chauffeurs ont été tués ainsi qu'un garde du fourgon avant. Presque aussitôt l'un des trains prenait feu et, bien que les secours soient venus promptement, on craint qu'un certain nombre de cadavres ne soient retrouvés sous les débris. Il y a une vingtaine de voyageurs gravement blessés ou brûlés.

Les lions de Ménélik. — On se souvient que le négus Ménélik, comme hommage à Pie X, après son avènement au trône pontifical, lui fit envoyer au moyen de missionnaires un couple de jeunes lions, qui furent placés dans un coin ombreux des jardins du Vatican. Avant-hier, la lionne a donné le jour à trois lionceaux; mais hier matin le gardien était fort surpris de voir qu'il n'y en avait plus que deux. Dans un coin de la cage se trouvaient, avec des traces de sang, la peau et les débris d'un lionceau. Le mâle avait dévoré sa progéniture, ce qui est souvent le cas chez les fauves.

On a dû séparer le lion de la lionne pour préserver les deux lionceaux. Nombre de curieux sont admis à les voir. On croit que le Pape fera don des deux lionceaux au jardin zoologique de Rome, qui s'ouvrira en 1911.

Escroquerie au mariage. — Un noble *Madrilène*, le duc de Maqueda, courtisait une demoiselle Castanié Setien, fille de riches industriels de Bilbao. Les parents de la jeune fille, voyant d'un bon œil cette union, firent le meilleur accueil au duc, auquel ils remirent, il y a quelque temps, 20,000 francs pour aller à Paris acheter un mobilier pour le futur ménage.

Le duc de Maqueda se rendit bien à Paris; mais la mère de la jeune fille, ne le voyant plus revenir, et restant sans nouvelles de ses billets de mille, a porté plainte contre lui pour escroquerie au mariage.

Le Parquet de Bilbao a lancé un mandat d'amener contre le duc de Maqueda.

L'île mystérieuse. — La police de Naples vient de découvrir un véritable arsenal dans la villa de l'ingénieur Piccirillo, propriétaire de la petite île de la Gajola, où les touristes passent, du cap de Pausilippe, au moyen d'une sorte de nacelle glissant sur un câble métallique.

A la suite d'une détonation qui s'était produite pendant la fête de Piedigrotta, une surveillance active était exercée sur l'île mystérieuse, et les policiers ont opéré une perquisition qui a donné de curieux résultats. On a saisi tout un stock de fusils, tromblons, pistolets, revolvers, sabres, couteaux, poignards de toutes les époques. On a découvert également quatre petits canons, des instruments scientifiques, et une collection d'explosifs divers et de poudre suffisants pour faire sauter tout le Pausilippe.

L'ingénieur Piccirillo et sa femme, qui ont disparu, vivaient sur une véritable mine, dont la moindre imprudence pouvait provoquer l'explosion. L'île de Gajola aurait été anéantie.

SUISSE

Eboulement à Saint-Maurice. — Un bloc d'un mètre cube est tombé jeudi après midi des rochers de Verossaz dans la cour de l'ancien collège de Saint-Maurice. La place où se font les fouilles archéologiques et une partie des murs du couvent ont souffert. Cet accident est dû aux pluies de ces jours derniers.

Fillette abandonnée. — La gendarmerie a recueilli à Trey, près Payerne, lundi, une fillette âgée de 6 à 7 ans, absolument abandonnée et sans ressources. La fillette n'a pu répondre à aucune des questions qui lui ont été posées. On croit qu'elle a dû être abandonnée par des bohémiens. Peut-être s'agit-il d'une enfant volée. Peut-être aussi la publicité donnée par la presse permettra-t-elle de retrouver les parents. L'enfant est soignée à l'infirmerie de la Broye, à Payerne.

Le « Parseval » à Francfort

Le ballon *Parseval*, qui était monté au-dessus de Francfort hier matin jeudi, vers 7 h., a suivi le Rhin à la hauteur de 200 m. et est arrivé inopinément à Coblenz déjà à 9 h. 40. Il en est reparti à midi et demi pour Francfort où il a atterri à l'exposition internationale d'aviation à 2 h. 45.

CHRONIQUE MILITAIRE

La Landwehr

On mande de Saint-Blaise à la *Suisse libérale* :

Le bataillon 107, qui cantonnera une dizaine de jours chez nous, est arrivé mardi, vers 10 h. du matin, au moment même où le bataillon 106 arrivait de Fribourg en gare de la Directe. Celui-ci prenait tôt après le chemin de Cressier et défilait d'une allure martiale devant le 107 au repos.

Voici les effectifs des bataillons du 31me régiment : le bataillon 106 compte 1035 officiers, sous-officiers et soldats; le bataillon 107 en compte 937 et le bataillon 108 en a 694.

La compagnie 3 du bataillon de carabiniers 9 landwehr a aussi été mobilisée lundi matin à Colombier. Par le train de 2 h. 14 de l'après-midi, elle a gagné ses cantonnements de Montagny sur Yverdon, où le bataillon 9 effectuera tout son service sous le commandement du major Quinche, de Colombier.

Calendrier

SAMEDI 9 OCTOBRE

Saint DENIS, évêque et martyr

Saint Denis voyageait en Egypte, à vingt-cinq ans, quand Notre-Seigneur mourut. Les ténèbres d'alors le frappèrent étrangement. Converti par saint Paul en plein Aréopage, il devint évêque d'Athènes. Puis il prêcha l'Evangile dans la Gaule et mourut la tête tranchée à Paris, victime de la cruauté du préfet Domitien. † 95.

FRIBOURG

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Amédée Andrey, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Surpierre.

Ecole secondaire de la Broye. — M. l'abbé Paul Blanc, vicaire de Carouge, *a été appelé aux fonctions de professeur* à l'école secondaire de la Broye, à Estavayer.

Congrès international d'hygiène scolaire. — Le troisième Congrès international d'hygiène scolaire se tiendra à Paris du 29 mars au 2 avril 1910. Le canton de Fribourg est représenté au sein du comité suisse, que préside M. le Dr Schmid, directeur du service sanitaire fédéral, par M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique, et par M. le Dr Glücksmann, professeur d'hygiène à l'Université.

Toujours grognon et peu véridique. — Le Conseil d'Etat a donné raison, il y a quelque temps, aux auteurs d'un recours dirigé contre les élections paroissiales de Sorens, qui avaient tourné à l'avantage des conservateurs. Trois citoyens avaient été indûment admis à voter. De plus, le conseil paroissial avait statué sans compétence sur les inscriptions et radiations de la dernière heure dans le registre civique. Le Conseil d'Etat a annulé le scrutin et ordonné une nouvelle élection.

L'*Indépendant* devrait être satisfait et reconnaître l'impartialité du Conseil d'Etat. Mais non; il se répand en lamentations acrimonieuses, en prenant à partie le préfet de la Gruyère. Il prétend que l'arrêté du Conseil d'Etat décerne un blâme à ce magistrat, pour agissements arbitraires. L'affirmation de l'*Indépendant* valait la peine d'être vérifiée. Or nous avons pu nous convaincre *de visu* qu'elle est de pure invention. Il n'y a pas un mot de blâme à l'adresse du préfet de la Gruyère dans l'arrêté du Conseil d'Etat. Il y est expressément dit, au contraire, que l'honorable magistrat n'est pas sorti de son rôle.

Le journal radical se rend par trop indépendant de la vérité et de la bonne foi. Il pourrait bien lui en cuire.

Cercle catholique de Fribourg. — Les membres du Cercle seront heureux d'apprendre que la série des lotos de la saison commencera demain soir, samedi, 9 octobre, à 8 ½ h. précises. Il y aura désormais, tous les quinze jours, le samedi soir, un loto réservé aux membres du cercle, et le dimanche soir, tous les quinze jours également, un loto auquel seront conviées les familles.

Un succès industriel. — Les aciers bien connus de M. l'ingénieur Paul Girod viennent de remporter un nouveau et brillant succès dans des essais comparatifs de tir à obus qui ont eu lieu au Creusot.

Le bataillon 106 à Cressier-le-Landeron. — On nous écrit :

Malgré le temps qui fait grise mine, le plus bel entrain règne dans notre bataillon de Landwehr. Ce n'était point tâche facile pour la population de Cressier de loger plus de 1000 hommes. Cependant sa généreuse hospitalité est parvenue à contenter tout le monde. L'allure martiale du 106 a fait excellente impression. La tenue de la troupe et la discipline sont *dignes de nos meilleurs bataillons* d'élite. Les instants de liberté permettent de déguster le petit vin de l'endroit qui met du rose dans la vie de nos troupiers. Le bataillon exécute ces jours-ci des exercices de tir dans la vallée de la Thièle.

Une alerte sur le F.-M.-A. — Les *journaux* relatent une alerte qu'a eue le bataillon 106 de landwehr, pendant son transport à Cressier-le-Landeron (et non Cressier-sur-Morat, comme dit la *Revue*). Tout à coup, le train, auquel étaient attelées deux locomotives, s'arrêta brusquement en sortant de la gare de Courtepin; les hommes furent bousculés par le choc et l'on crut à un déraillement ou à une collision. En réalité, il était arrivé ceci : le conducteur de la première locomotive avait fait jouer le frein Westinghouse; mais étant données la pente de la voie et la longueur du train, les cylindres à frein des voitures n'obéirent pas tous à la manœuvre; les amarres se rompirent à un certain endroit du convoi et un wagon fut assez sérieusement avarié.

Le train en subit un retard d'une quarantaine de minutes.

Accident. — Hier, jeudi, à 2 ½ heures de l'après midi, un camion, pesamment chargé de grilles destinées au tunnel du Barrage, descendait la Grand'Fontaine. Tout à coup une partie de la charge glissa en avant et une grille vint choir contre les jarrets des chevaux, qui s'emportèrent. Heureusement, leur conducteur, *M. Gauthier, ne lâcha pas la* bride, bien qu'il courût le danger d'être serré entre le char et le mur. Il réussit ainsi à arrêter son attelage et à éviter un accident plus grave.

Un des chevaux a été grièvement blessé aux jambes. Il a été immédiatement conduit à la clinique vétérinaire de Berne.

Voleurs et vandales. — On nous écrit :

Dans la nuit du 26 au 27 septembre dernier, quatre individus d'origine tessinoise, ouvriers, domiciliés à Neuchâtel, logèrent à l'auberge de la Croix-Blanche, à Portalban. Le lendemain matin, *peu après leur départ, quelle ne fut pas* la surprise de la maîtresse de l'établissement, Mme Fivaz, en constatant que les locaux occupés par ces quatre personnages avaient été saccagés. On avait lacéré les tableaux garnissant les chambres, déchiré la tapisserie, les draps de lit et les tapis des tables de nuit, mis en pièces quantité de vêtements, brisé les tabourets et les bougeoirs, volé un par-dessus d'une valeur de 90 francs, ainsi que deux pantalons et deux gilets à l'état de neuf, puis répandu le contenu de certains vases sur des vêtements et sur la literie. Les dommages causés sont évalués à 300 francs environ.

Deux des auteurs ont été arrêtés par la police de Neuchâtel et conduits hier jeudi à la préfecture d'Estavayer.

Election communale. — La *Feuille officielle* publie un arrêté du préfet de la Gruyère convoquant l'assemblée communale de La Tour de Trême à un scrutin pour compléter le conseil communal. Il y a trois membres à élire. L'élection aura lieu le 14 novembre.

Théâtre de Fribourg. — Jeudi *prochain, 14 octobre*, la Tournée *Vast*, qui a déjà donné à Fribourg d'excellentes représentations, nous donnera *Jeanne d'Arc*, pièce en cinq actes et un prologue, de Soumet, de l'Académie Française. Cette soirée s'adresse tout particulièrement aux familles et se recommande à tous égards; la pièce glorifie la noble héroïne guerrière; elle est touchante et d'un intérêt dramatique intense. Si, en l'entendant, le public est conquis par la haute portée morale de l'œuvre, il n'en sera pas moins ému et transporté d'enthousiasme aux intéressantes péripéties de ce beau spectacle.

Le spectacle commencera à 8 ½ h. Les prix sont ceux habituels des Tournées Vast; la location est ouverte au magasin de musique de M. Vonderweid, 29 rue de Lausanne.

Tramways. — Recettes de septembre : 6837 fr. (7556 en septembre 1908). Total des recettes au 1er octobre dernier : 65,707 fr.

Statistique hôtellière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de *Fribourg durant la semaine du 26 sep*tembre au 3 octobre :

Suisse, 393; Allemagne, 67; Angleterre, 41; Autriche-Hongrie, 11; Amérique, 22; Belgique, 7; Suède, 2; Espagne, 7; France, 149; Italie, 28; Russie, 101; autres pays, 20. Total 848.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 ¼ h., répétition au local ordinaire, Lycée, 3me étage.

Club alpin suisse, Section Moléson. — Dimanche, course à la Combifluh. Rendez-vous, à 6 h. du matin, sur la place Notre-Dame, après la messe de 5 ½ h. à Saint-Nicolas.

HISTOIRE

L'Indicateur d'antiquités suisses

Il ne manque pas de publications historiques en Suisse; chaque canton, à peu près, a la sienne, et, en outre, il existe nombre de recueils d'une portée générale. Tous sont rédigés sérieusement et avec goût; mais il n'est pas donné à tous d'être édités aussi luxueusement que l'*Indicateur d'antiquités suisses*, et d'unir, comme lui, à la variété et à la valeur des documents la richesse de l'illustration. C'est que l'*Indicateur* est publié sous le patronage du Musée national.

Noblesse oblige. Aussi chacune des livraisons de l'*Indicateur* offre-t-elle à l'amateur d'histoire le régal d'une lecture doublement attachante. La dernière contient un récit de la découverte de vestiges romains faite à l'Enge, dans la ville de Berne, découverte féconde en surprises, comme en témoignent les nombreux dessins d'objets mis au jour, qui accompagnent l'article. Les fouilles de Vindonissa fournissent la matière d'un long compte rendu, dont l'intérêt se double d'une abondante illustration.

L'archéologie religieuse est représentée par une étude captivante d'une antique chapelle zuricoise, l'église Saint-Etienne, qui fut, au dire des chroniqueurs, la première église paroissiale de Zurich et dont mention est faite dès le XIIIme siècle. Cette antique chapelle est aujourd'hui une maison ordinaire; le hasard y a fait découvrir des fresques remarquables, représentant le martyre de saint Félix, de sainte Régula et de saint Exupère. M. Joseph de Sury et M. Benno Schulthess exposent les résultats des fouilles faites dans les *Tumuli* du Gaisberg, près de Kreuzlingen.

Le prix de l'abonnement à l'*Indicateur* est de 5 francs par an.

Les changements d'adresses, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

Dernière heure

L'interview du général d'Amade

Paris, 8 octobre.

Les journaux blâment les déclarations du général d'Amade au *Matin*. Ils font remarquer qu'il n'appartient en aucune façon à un général d'intervenir dans une action diplomatique et disent que si l'interview est exacte, le général doit être sévèrement puni. (Voir *Nouvelles du jour*).

L'Espagne au Maroc

Paris, 8 octobre.

On mande d'Oran au *Petit Parisien* :

La harka commandée par Omar Callouschi a pu prendre la casba à Sélouan. Une colonne espagnole qui fut obligée de se retirer aurait été forcée de gagner le village d'Oued Ammon à l'ouest de Sélouan. Le caïd Chaldi qui commande les harkas réunies à Arktman aurait fait prisonniers 70 Espagnols, qui auraient laissé sur le terrain quatre canons et des munitions. Le même journal parle d'un succès complet remporté par les Rifains le 3 octobre à la Restinga.

L'espionnage en France

Toulon, 8 octobre.

Le bruit a couru dans la soirée que le commissaire spécial et ses agents en surveillance à la gare de Licastre dans l'île de Porquerolles, depuis qu'on procède aux tirs sur le *Iéna*, ont découvert les agissements d'un étranger, qu'ils ont arrêté sous l'inculpation d'espionnage. Les détails manquent.

Toulon, 8 octobre.

Des instructions ont été envoyées à Brives pour que le lieutenant Lair soit transféré au plus tôt à la disposition du conseil de guerre du 5me arrondissement maritime.

Manifestations antiespagnoles

Paris, 3 octobre.

Selon un journal, un taxi-auto où se trouvait M. Ch. Malato et portant une pancarte jaune sur laquelle on lisait : « la presse espagnole est étouffée » a passé devant l'ambassade d'Espagne hier jeudi après midi. Aucun cri séditieux n'a été poussé.

D'autres voitures ont été dispersées par la police à l'angle du Boulevard et du Faubourg Montmartre. 7 voitures ont été arrêtées, et les manifestants, parmi lesquels se trouvaient M. Chastenet, postier révoqué, ont été conduits au commissariat.

Grève en Angleterre

Londres, 8 octobre.

A la suite d'un différend relatif aux salaires, mille ouvriers ont cessé le travail dans les mines de Clifton près de Nottingham.

Dans les mines de New-Castle, 500 ouvriers se sont mis en grève.

Incendie à Londres

Londres, 8 octobre.

Un violent incendie a détruit dans la soirée d'hier jeudi un immeuble de quatre étages occupé par un nommé Le May, courtier en houblons. Les dégâts sont évalués à près d'un million de francs.

Incendie à Francfort

Francfort, 8 octobre.

Hier soir jeudi, peu après sept heures, un grand incendie a éclaté dans une maison de la rue Neue Zeil. Ce n'est qu'après l'écroulement de la toiture et des étages supérieurs que les pompiers ont pu se rendre maîtres du feu. Les maisons voisines ont été protégées. Le feu avait éclaté dans un dépôt de jouets.

Le choléra en Hollande

Amsterdam, 8 octobre.

Des cas suspects de choléra ont été constatés à Zwijndrecht, près de Dordrecht.

Semaine d'aviation en Angleterre

Londres, 8 octobre.

Malgré le refus de l'Aéroclub de sanctionner la réunion d'aviation de Duncaster, celle-ci aura lieu. 500 mille francs de prix seront distribués.

Explosion d'un canon en Roumanie

Bucarest, 8 octobre.

Au cours d'exercices militaires, un canon a fait explosion. Quatre soldats ont été tués; douze, blessés plus ou moins grièvement.

Le duel polaire

Londres, 8 octobre.

On télégraphie de New-York au *Daily Telegraph* en date du 7 :

Le maître d'équipage Murphy déclare aujourd'hui que Peary est parfaitement renseigné sur le voyage de Cook et qu'il a la carte de voyage. Murphy déclare qu'il a toujours été dans les meilleurs termes avec Cook. Peary a fait venir les deux Esquimaux, compagnons de Cook et les a interrogés. Ils auraient connaissance *des cartes marines aussi bien que* des marins et auraient indiqué sur les cartes les endroits précis où ils seraient allés avec Cook. Cook se serait dirigé vers le nord, aurait campé deux jours, puis serait reparti dans la direction de l'ouest sans pousser vers le nord.

Attentat en Macédoine

Athènes, 8 octobre.

On mande de Serrès en Macédoine que, avant-hier, tandis que le vice-consul de Grèce allait entrer dans une maison contiguë au consulat, une quinzaine de coups de feu furent tirés par des inconnus. On est convaincu que c'était un attentat dirigé contre le vice-consul. Les agresseurs voyant leur but manqué firent le simulacre d'entrer dans la maison pour y commettre un vol. L'enquête ouverte au sujet de cet acte reste sans résultat.

Les Chinois au Transvaal

Johannesbourg, 8 octobre.

Le nombre des Chinois travaillant au Transvaal est de 3204.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Altitude 642m

Paris Longitude Est 4° 19' 45". Latitude Nord 43° 47' 38"

Du 8 octobre 1909

BAROMÈTRE

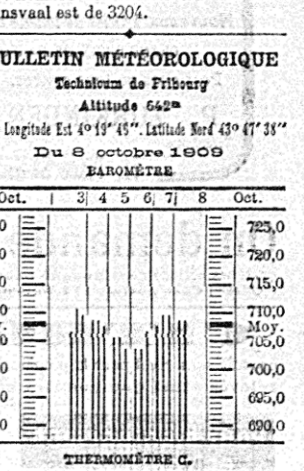

THERMOMÈTRE C.

Oct.	3	4	5	6	7	8	Oct.
8 h. m.	19	15	19	12	11	11	8 h. m.
1 h. s.	14	19	21	14	14	15	1 h. s.
8 h. s.	19	18	19	13	13		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	60	75	67	67	67	54	8 h. m.
1 h. s.	67	48	48	67	67	60	1 h. s.
8 h. s.	60	60	67	67	48		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 17°
Température minim. dans les 24 h. : 10°
Eau tombée dans les 24 h. : 10,6 mm.

Vent { Direction : S.-O. / Force : léger.
Etat du ciel : couvert.

Extraits des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 heures du matin, le 7 octobre

Paris	7°	Vienne	13°
Rome	17°	Hambourg	7°
St-Pétersbourg	13°	Stockholm	8°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin 8 octobre, à 7 h.

Brouillard à Genève et Zurich. Couvert à Lausanne, Vevey, Neuchâtel et l'Emmenthal. Quelques nuages, beau, à Bâle, Lugano, le Gothard, Saint-Gall, Glaris, Ragaz et Coire. Très beau temps dans l'Engadine.

Température maxima : 15° à Montreux, Vevey et Lugano; 14°-12° partout ailleurs, sauf 9°-7° à Saint-Gall, La Chaux-de-Fonds et Glaris; 3°-1° dans l'Engadine.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 8 octobre, midi.

Ciel nuageux, puis à éclaircies. Assez doux. Pour le moment à la pluie.

D. PLANCHEREL, *gérant*.

Notre petite fille Hedwig

souffrait continuellement de catarrhe de la poitrine et des poumons, et à l'âge de deux ans elle ne pouvait pas encore marcher. Notre docteur recommanda *l'Emulsion* SCOTT. Son état s'améliora bientôt et le catarrhe et les symptômes de rachitisme disparurent. Maintenant elle court, est forte et bien portante.

C'est ce que nous écrit M. A. KUBLER, à Feuerthalen, canton de Zurich, le 19 mai 1909.

Le docteur savait bien que si le rachitisme est à craindre, les substances minérales sont nécessaires pour nourrir les os, ainsi que des corps gras pour les couvrir de chair saine. C'est parce que l'Emulsion SCOTT possède ces deux substances nécessaires, sous une forme pure, vigoureuse et digestible, que la dite

Emulsion SCOTT

est devenue

l'émulsion modèle

pour guérir le rachitisme.

Quand vous demandez l'Emulsion SCOTT (le modèle) ne vous imaginez pas qu'aucune autre émulsion fera tout aussi bien. Avec la SCOTT la guérison est certaine.

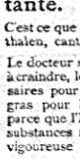

Prix 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. SCOTT & BOWNE, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Le **Savon au jaune d'œuf**, paquetage rouge, est un produit suisse qui ne doit pas être confondu avec le « savon Ray » de fabrication étrangère. Prix : 75 ct. le morceau.

LA OUATE **THERMOGENE** guérit en une nuit les

TOUX, RHUMATISMES, MAUX DE GORGE, TORTICOLIS, LUMBAGOS, POINTS DE COTÉ

Remède facile, propre, dispensant des drogues et ne laissant aucune trace de son emploi

En vente dans toutes les pharmacies du monde, la boîte **1 fr. 50.**

Articles pour Dames

garantis, à des conditions avantageuses

Gants de peau.	Nouveautés en peignes.
Gants de Suède.	Brosses à cheveux.
Gants de tissus.	Brosses à habits.
Lavage de gants.	Brosses à dents.
Boîtes à gants.	Manicures pour la toilette des ongles.
Boîtes de toilette.	Eponges fines et ordinaires.
Lampes et fers à friser.	Eponges caoutchouc.
Filets en cheveux.	Garnitures de toilette.
Bonnets de bains.	

Nouveaux Articles de toilette en ivoirine Nouveaux

GRAND CHOIX DE PARFUMS NOUVEAUX

Postiches en tous genres. Achat de cheveux

P. ZURKINDEN, Fribourg

Téléphone. Téléphone.

71, Place St-Nicolas, 71

On demande à acheter

quelques actions de la **Banque cantonale** à 650 fr.
Offres : **Case postale 142, Succursale, Fribourg.** 4104

CITROVIN

produit sans rival pour la préparation de **salades, de mets relevés ainsi que pour les conserves.**

Plus de 50 médecins suisses ont certifié que Citrovin, tout en possédant un goût exquis a encore l'avantage de convenir plus spécialement aux **estomacs faibles** mieux que le vinaigre ordinaire à *base* d'essence, de vin ou de cidre. 1 litre de Citrovin coûte 1 fr. 60 sans bouteille et pour l'emploi comme Citrovin de table, il peut être dilué dans 2, jusqu'à 3 litres d'eau.

En vente dans les pharmacies, magasins de droguerie et denrées coloniales.

Seul fabricant en Suisse :

Fabrique de Citrovin,
Sitterdorf (Thurgovie)

La Distillerie de Rosé achète des pommes de terre saines et de première qualité, à raison de 5 fr. les 100 kg. rendus à la Distillerie. 4045-1606

S'adresser à la Distillerie de Rosé.

AUBERGE A LOUER

Lundi 11 octobre, à *2 heures du jour*, la commune de Porsel exposera en location, par voie de mises publiques, sous de favorables conditions, son auberge communale, sous l'enseigne de la

« Fleur de Lys »

avec terrain et dépendances. H 4221 F 4075
Entrée en jouissance le 1er novembre 1909.
Porsel, le 3 octobre 1909.

Secrétariat communal.

BANQUE DE FRIBOURG

WECK, EGGIS & Cie

fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 ½ % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne : 4 %.

Clinique pour enfants

du Dr **L. de Reynier,** à **Leysin** (alt 1300 m.) Traitement par la cure d'altitude combinée à l'héliothérapie (cure de soleil) des enfants scrofuleux, rachitiques, anémiques, faibles de constitution et à hérédité tuberculeuse, etc.

On n'accepte aucune tuberculose, soit chirurgicale ouverte, soit pulmonaire H 24497 L 3052

GOFFINÉ

OU LE

Bréviaire du Chrétien

Nouveau Manuel pour la sanctification des dimanches et fêtes, contenant, outre la matière d'un paroissien, une explication du texte des Epitres et Evangiles des dimanches, des féries, de l'Avent et de tous les jours de Carême, et un cours complet d'instructions morales, liturgiques et dogmatiques, distribuées suivant leur rapport avec l'Evangile du jour.

Reliure basane tranches rouges		Fr. 3.30
» » »	dorées	» 4.40
»	pégamoïde tranches rouges	» 4.20
» » »	dorées	» 5.—
» chagrin »	rouges	» 5.50

En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles.

On demande pour deux étudiants deux

chambres meublées

dans la même maison ou dans deux maisons voisines. 4106
Offres sous H 4271 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Jeune homme demande, pour le 1er novembre

chambre meublée

et chauffable, **si possible avec pension.**
Offres écrites avec prix, sous chiffres H 4259 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 4099

VINS NATURELS

J'offre, sans augmentation de prix : les 100 l.

Rouge nouv., de l'Ital. Sud	33.—
Rouge foncé nouv., p. coup.	36.—
Vieux rouge, pour couper	37.—
Rouge Montagn., p. la table	30.—
Rosé, vin fin de table	36.—
Vieux rouge pour malades	43.—
Palestine, rouge, 4 ans	62.—
Panades, vin blanc fin	35.—
Blanc fort, du Sud de l'Ital.	36.—
Blanc de Sicile, très fort	38.—
Malaga vérit., rouge doré les 16 litres	15.50
Malaga extra vieux, 3 ans les 16 litres	18.—

Tonneaux échantillons à partir de 50 lit. Les commandes renouvelées et les lettres de remerciements qui arrivent journellement prouvent que les clients sont bien servis. 4105 1632-102

J. Winiger, *Import.*, **Boswyl.**

Le véritable
Cognac ferrugineux
GOLLIEZ
(*Exigez la marque : 2 Palmiers*)
est depuis 35 ans le remède le plus efficace contre l'anémie, faiblesse, épuisement, etc.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. et au

Dépôt général :
Pharm. GOLLIEZ, Morat.

JEUNE HOMME

sérieux, au courant du travail de bureau et muni de bon certificat, **demande une place.**
Offres sous H 4252 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

On demande, pour entrée immédiate, un

bon comptable

bien au courant de la comptabilité de Banque et des expéditions.

Adresser toutes références et conditions à la Société Générale des Condensateurs électriques, à Fribourg. 4082

Un charretier

robuste, parlant les deux langues, **est demandé** par une maison de commerce de la place. *Bon gage et place stable.* Inutile de se présenter sans de bons certificats.

S'adresser **par écrit,** sous H 4215 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 4074-1615

Madame de Gottrau-Watteville demande

femme de chambre

connaissant parfaitement le service de maison et sachant très bien coudre. Excellentes références exigées. H 4210 F 4065

Amor

LE MEILLEUR PRODUIT pour nettoyer le métal

A louer tout de suite, **189 rue de la Préfecture**

bel appartement

Eau, électricité, chauffage. Prix modéré. H 4102 F 3965

VIN rouge de côtes 14 fr. l'h.
Echantillon gratis.
Félix Flatssier, propriét., Vevey (Gard) 3904

BONNE TOURBE
Guter Torf
per Fuder (par char)
22 fr. franco, Fribourg.
J.-H. Pfeifer, Guin.

Collection " Les Saints "

à 2 fr. le volume

Le Vénérable Père Eudes, par *Henri Joly.*
Madame Louise de France, la Vénérable Thérèse de Saint Augustin, par *Geoffroy de Grandmaison.* 2me mille.
Sainte Colette, par *André Pidoux.*
Le Bienheureux Fra Giovanni Angelico de Fiesole, par *Henry Cochin.* 3me mille.
Saint Théodore, par l'abbé *Marin.* 2me mille.
Saint Pierre, par *L.-Cl. Fillion.* 2me mille.
Saint François de Borgia, par *Pierre Suau.* 2me mille.
Saint Colomban, par l'abbé *Eug. Martin,* 2me mille.
Saint Odon, par *Dom du Bourg.* 2me mille.
Le Bienheureux Curé d'Ars, par *Joseph Vianey.* 16me mille.
La Sainte Vierge, par *R.-M. de la Broise,* 4me mille.
Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne, par *Victor Pierre.* 4me mille.
Saint Paulin de Nole, par *André Baudrillard.* 2me mille. Ouvrage couronné par l'Académie française.
Saint Irénée, par *Albert Dufourcq.* 2me mille.
La Bienheureuse Jeanne de Lestonnac, par l'abbé *R. Couzard.* 2me mille.
Saint Léon IX, par l'abbé *Eug. Martin,* 2me mille.
Saint Wandrille, par *Dom Besse.* 2me mille.
Le Bienheureux Thomas More, par *Henri Bremond.* 2me mille.
Sainte Germaine Cousin, par *Louis Veuillot,* complétée par *François Veuillot.* 3me mille.
La Bienheureuse Marie de l'Incarnation, Madame Acarie, par le prince *Emmanuel de Broglie.* 3me mille.
Sainte Hildegarde, par l'abbé *Paul Franche.* 2me mille.
Saint Victrice, par l'abbé *E. Vacandard.* 2me mille.
Saint Alphonse de Liguori, par le baron *J. Angot des Rotours.* 3me mille.
Le Bienheureux Grignion de Montfort, par *E. Jac.* 3me mille.
Saint Hilaire, par le R. P. *Largent.* 3me mille.
Saint Boniface, par *G. Kurth.* 3me mille.
Saint Gaëtan, par *R. de Maulde La Clavière.* 2me mille.
Sainte Thérèse, par *Henri Joly.* 7me mille.
Saint Yves, par *Ch. de la Roncière.* 3me mille.
Sainte Odile, *patronne de l'Alsace,* par *Henri Welschinger.* 3me mille.
Saint Antoine de Padoue, par l'abbé *A. Leptre.* 4me mille.
Sainte Gertrude, par *Gabriel Ledos.* 4me mille.
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par *Alexis Delaire.* 5me mille.
La Vénérable Jeanne d'Arc, par *L. Petit de Julleville.* 6me mille.
Saint Jean Chrysostome, par *Aimé Puech.* 4me mille.
Le Bienheureux Raymond Lulle, par *Marius André.* 3me mille.
Sainte Geneviève, par l'abbé *Henri Lesêtre.* 5me mille.
Saint Nicolas Ier, par *Jules Roy.* 3me mille.
Saint François de Sales, par *Amédée de Margerie.* 7me mille.
Saint Ambroise, par le duc *de Broglie.* 5me mille.
Saint Basile, par *Paul Allard.* 4me mille.
Sainte Mathilde, par *E. Haliberg.* 4me mille.
Saint Dominique, par *Jean Guiraud.* 5me mille. Ouvrage couronné par l'Académie française.
Saint Henri, par l'abbé *Henri Lesêtre.* 4me mille.
Saint Ignace de Loyola, par *Henri Joly.* 6me mille.
Saint Etienne, roi de Hongrie, par *E. Horn.* 3me mille.
Saint Louis, *par Marius Sepet.* 6me mille.
Saint Jérôme, par le R. P. *Largent.* 5me mille.
Saint Pierre Fourier, par *Léonce Pingaud.* 4me mille.
Saint Vincent de Paul, par le prince *Emmanuel de Broglie.* 11me mille.
La Psychologie des Saints, par *Henri Joly.* 11me mille. Ouvrage couronné par l'Académie française.
Saint Augustin de Cantorbéry, et ses compagnons, par le R. P. *Brou,* S. J. 4me mille.
Le Bienheureux Bernardin de Feltre, par *E. Flornoy.* 4me mille.
Sainte Clotilde, par *G. Kurth.* 8me mille.
Saint Augustin, par *Ad. Hatzfeld,* 8me mille.

EN VENTE

à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul

FRIBOURG

Leçons de piano

ET DE CHANT

dans les **deux** langues.
Se recommande,
Mlle Faller, avenue de Pérolles, No 11. 3825

Agent général : **R. Mülhauser, Fribourg.**

On demande comme domestique un

JEUNE HOMME

de 18 à 20 ans.
S'adresser à la **Pharmacie Thürler & Kœhler,** *rue de Lausanne,* **Fribourg.** 3973

Maladies des yeux

Le Dr **Verrey,** médecin oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg,** 87, rue de Lausanne, le 1er et le 3me samedis de chaque mois, de 8 à 11 ½ h. du matin

---

On demande pour la Suisse centrale

une bonne

sérieuse pour ménage et cuisine. Bon salaire et traitement familier. 3995
S'adresser sous T 5105 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne.

Machine à écrire

en excellent état

A VENDRE

d'occasion

éventuellement une machine neuve avec une forte réduction de prix

Prix très avantageux

Offres sous chiffres H 8000 N, à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

Paris

Représentant, ayant très belle clientèle de marchands de fromages, **demande représentation** de bonne maison fromages de Gruyère et Emmenthal.
Offres sous chiffres X 3976 G à Haasenstein et Vogler, St-Gall.

Un ouvrier

fumiste

est demandé pour une importante maison de la place.
Offres sous chiffres H 4251 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Magasins à remettre

Conditions exceptionnelles, cause héritage :

1 magasin tabacs-cigares, 1 magas. primeurs, vins, etc., valeur réelle **12,000 fr.** à céder **comptant 8500 fr.** Location minime, excellente affaire, sans concurrence dans bon quartier d'avenir. **Renseignements, casier postal 13362, Ouchy-Lausanne.** H 14407 L 4095

Pommes du Valais

Canada 1a	40 cent.	le kg.
Franc roseau	35 »	»
Poires de cons	25 »	»

Alf. Dondainaz, Charrat, Valais.

A VENDRE

faute d'emploi, **un char à pincettes,** deux sièges, état de neuf et capote, un harnais. Un petit potager, un fourneau à pétrole. Un hache paille, couteaux neufs. Une armoire en sapin.
S'adresser à la **chapellerie de Wallenried.** 4100-1626

Petit ménage catholique sans enfants

DEMANDE

bonne servante

catholique, de 20 à 27 ans, pour faire le ménage et aider aux travaux de la campagne.
S'adresser sous H 4265 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler. Fribourg.*

UNE JEUNE FILLE

demande place comme volontaire dans une famille catholique de la Suisse française pour apprendre la langue.
S'adr. sous chiffre S 2852 Ch, à Haasenstein et Vogler, Coire

---

Une dame demande

chambre meublée

et pension dans bonne famille.
Offres sous H 4242 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

Au Gambach

VILLA ÉRICA 2me ÉTAGE

4 chambres et mansarde, chambre de bain meublée, véranda vitrée, caves et galetas. Gaz et électricité. H 4186 F 4051
S'adresser au *rez-de-chaussée.*

Mises de bétail

Le soussigné exposera en mises publiques 18 mères-vaches prêtes au veau, 3 taures portantes, 2 génisses, 2 veaux, une jument de 5 ans et une de 7 ans.

Les mises auront lieu en **Drauthey,** le **13 octobre,** dès les *10 h. du matin* Bétail primé et de montagne. Long terme de paiement. 4083

Châtel, le 4 octobre 1909.

L'exposant :
C. Genoud, *inst.*

La Crème au brillant rapide

doit satisfaire chaque famille.

SUTTER-KRAUS & Cie, Oberhofen.

Appartement à louer

3 chambres et cuisine, pour le 25 novembre.
S'adresser à **Demarta, frères,** *Petit Plan, 13, près de la gare.* H 4207 F 4063

Standard

Thé de Ceylan

Mélange anglais, très fin, avantageux.

Paquets de gr.	60	125	250	500
	0.40	0.75	1.50	3.—

se vend à **Fribourg,** dans les épiceries : 1108
G. Clément, Grand'Rue ;
J. Miserez, Beauregard ;
Mme Sieber, *rue de Romont* ;
Vicarino & Cie, rue de Lausanne.

Fumier

A vendre environ 7000 pieds de bon fumier de cheval
Adresser les offres à **Grand et Cie,** *Moulin de Pérolles,* à **Fribourg.** H 4202 F 4057-1614
A la même adresse, on achète toujours du **bon foin** du pays.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

DE FRIBOURG

sous les auspices

du Département de l'Instruction publique

Rentrée : Lundi 4 octobre 1909.

S'inscrire chez l'**Administrateur, 29, rue de Lausanne.**

Cours de danse

Le cours de danse des Grand'Places commencera le **lundi 11 octobre.** Les personnes qui voudront bien y participer sont priées de se faire inscrire au **Café des Grand'Places.** 4047
H 4183 F 4047 **Jean DUBEY.**

Comme

Dépuratif

Exigez la véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50 ; ½ bout., fr. 5.— ; 1 bout. (une cure complète), fr. 8.—.

Dépôt général et d'expédition : **Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.** H 1157 X 1022

Dépôts à Fribourg : Pharmacies Bourgknecht, Cuony, Esseiva, Kœhler et Thurler, Schmidt, Lapp, Wuilleret, pharm. ; à Bulle, Gavin, pharm., à Estavayer, Bullet, pharm. ; à Morat, Golliez ; à Châtel-St-Denis, Jambé, pharm. ; à Romont, H. Schmidt, pharm., Robadey, pharm.

Fabrique de sacs en papier

J. VILLIGER, Fribourg

Place Notre-Dame, 167

Grand choix de papiers d'emballage, papier à lettre, enveloppes

SERVIETTES ET NAPPES EN PAPIER

Papier de soie, en couleurs, pour fleurs

IMPRESSIONS

Pâturages à louer

A louer pour l'année 1910 et év. les années suivantes, le grand pâturage de « Wuria », dans la vallée de Plasselb, de la contenance de 155 poses, bien situées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la **Banque d'Epargne et de Prêts, Guin.** H 4039 F 3894

Tricofilina

infaillible contre la chute des cheveux et les pellicules

En vente chez : **L. Bovet, Huber, Kessler,** coiffeurs, et chez **M. Schnorf,** coiffeur. — Représentant pour la Suisse : **L. Briffaud, Genève.** H 1444 X 1414

Pour Pensionnats

Ecoles diverses, Sanatoria, etc.

le « Noël Suisse », publication de luxe répandue exclusivement dans les milieux aisés, constitue une réclame étendue et efficace. Pour spécimens, prix d'insertion et tout autre renseignement, s'adresser à HAASENSTEIN & VOGLER, agence de publicité. 3795

Fabrication. Réparations.

FOURRURES

W. & E. REGLI, Berne

rue St-Christophe, 4

TOMBOLA

de l'Orphelinat de Saint-Loup

Ensuite de circonstances spéciales, le tirage de la tombola pour l'Orphelinat de Saint Loup prévu au mois de juillet, a dû être fixé **IRRÉVOCABLEMENT sur le 25 novembre de cette année.** Nous recommandons à chacun cette œuvre de bienfaisance. Les derniers billets sont en vente chez les dépositaires ou sont expédiés contre remboursement par le Dépôt général. On demande encore des revendeurs. **HAUTE PROVISION.**

Le Dépôt général de vente :

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS, GUIN

VÉLOS

les plus avantageux se trouvent seulement chez G. STUCKY, Criblet I (Maison P. Bardy). Wanderer, Peugeot, Brenabor, etc. 1828

MONTREUX

Hôtels du Parc et du Lac

Hôtels de familles et de touristes d'ancienne renommée, avec Restaurant. En face du débarcadère et du Jardin anglais, à proximité de la gare. **Cure de raisin.** Confort moderne. Lift. Autogarage. Prix modérés. H 5572 M 3885

J. Schneider-Feller, *propriétaire.*